

UNE MAISON POUR LE QUARTIER ...OUI...

UN AUTRE IMMEUBLE ... NON !!!

L'Agriparc du Mas Nouguier, incluant le Domaine du Grand Puy (géré par les Compagnons de Maguelone), prolonge à l'Ouest l'éco-quartier des Grisettes et constitue un vrai poumon vert et un enjeu écologique pour l'ensemble des quartiers Sud Ouest de la Ville de Montpellier (ZAC des Grisettes et ZAC Ovalie).

L'écoquartier abrite 1800 logements pour une population d'environ 4000 habitant.e.s avec une grande mixité sociale. L'expansion démographique est telle que la municipalité a programmé la construction d'un groupe scolaire.

Les récents contacts avec la nouvelle municipalité sont encourageants et vont dans le sens d'une plus-value environnementale, notamment avec l'implantation des « Incroyables Bosquets Fruitières » sur une parcelle jouxtant le jardin partagé et des projets en cours de réalisation (jardins familiaux et site pilote pour le compostage collectif des biodéchets)

Aussi le collectif des Voisin.e.s des Grisettes demande-t-il dans une lettre ouverte à Monsieur le Maire, Michaël DELAFOSSE et à son adjointe Nicole MARIN KHOURY, élue du Quartier Croix d'Argent, l'annulation du permis de construire d'un projet d'habitat à caractère purement spéculatif (9 logements achetés par 9 propriétaires pour mise en location).

Le collectif pense en effet qu'il serait judicieux d'implanter sur cette parcelle idéalement située à l'entrée du Parc, à gauche en remontant de la Rambla, une maison commune intergénérationnelle à vocation sociale et culturelle, tournée vers l'éducation à l'écologie.

Dans la perspective ~~de~~^{de} dans une nécessaire démarche éco-citoyenne du « mieux vivre ensemble » et en conformité avec la charte des 20 engagements de l'écoquartier, nous attendons un signe fort des élu.e.s de la Ville de Montpellier pour répondre à l'appel à la sobriété foncière lancé par l'agence nationale de la cohésion des territoires en France.

Le Collectif des Voisin.e.s , le 28 avril 2021

maisondesgrisettes@gmail.com

<https://www.facebook.com/Maison-des-Grisettes>

ne pas jeter sur la voie publique